

## **14 - Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche-Comté - Avenant programmatif 2014 - Versement de la subvention annuelle**

**M. l'Adjoint LEUBA, Rapporteur :** La convention pluriannuelle de trois ans avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté a été renouvelée par délibération du Conseil Municipal du 21 janvier 2013, après étude du bilan de la convention précédente et du projet associatif présenté.

Il convient, selon les termes de cette convention, de se prononcer sur l'avenant annuel qui fixe le programme d'action engagé par l'Association et qui détermine la participation financière de la Ville sur chaque action.

Des subventions complémentaires de la Ville au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale ou d'autres dispositifs ou de projets en cours ont fait l'objet de délibérations antérieures.

### **Le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté**

Le Centre Régional d'Information Jeunesse (CRIJ) de Franche-Comté agit sous l'égide du Ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Education Populaire et de la Vie Associative qui l'a créé en partenariat avec la Ville de Besançon.

Le projet associatif du CRIJ se situe dans le cadre d'une mission régionale de service public, d'un réseau national et international encadrés par une charte européenne de l'information.

La Ville, dans ses objectifs de développement de l'accès des jeunes à l'information, aux loisirs, à la culture et à la formation, apporte son soutien au projet du CRIJ pour la période 2013-2015 autour de quatre axes :

- dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information,
- valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets des jeunes,
- agir dans la complémentarité et renforcer les partenariats,
- accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins.

### **Bilan 2013 et perspectives 2014**

#### **1°) Dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information**

##### **• Augmenter la visibilité des actions de la Ville en direction des jeunes**

En 2013, les supports de communication développés par le CRIJ ont profité activement à la diffusion des informations que la Ville de Besançon souhaitait porter à la connaissance des jeunes.

Au cours de l'année 2013, le CRIJ a engagé une concertation avec les jeunes Franc-Comtois de 16 à 25 ans pour le compte de la Région Franche-Comté afin de mieux identifier leurs pratiques culturelles et sportives d'une part, et de repérer les freins éventuels qui les empêchent d'y accéder et/ou de les exercer d'autre part. Sur les 121 inscrits aux 8 ateliers d'échanges qui se sont tenus sur la région (dont 1 à Besançon), on recense 15 jeunes Bisontins. Sur les 1 086 réponses à l'enquête dématérialisée, on compte 217 Bisontins.

Le portail de la jeunesse en Franche-Comté [www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com) a enregistré 493 516 connexions uniques en 2013 pour 2 643 429 pages vues, ce qui le place parmi les 1<sup>er</sup> des portails IJ de France.

Une interface de création de sites internet à la volée a été développée au sein du portail de la jeunesse. Au 31 décembre 2013, 19 sites internet animés et gérés par des tiers étaient déjà hébergés par le portail de la jeunesse dont [www.energiejeune.fr](http://www.energiejeune.fr) Besançon et [www.ijplanoise.com](http://www.ijplanoise.com). Fin 2014, 50 à 60 sites seront hébergés par le portail.

10 numéros du journal TOPO sont parus et ont été diffusés à 162 000 exemplaires sur la région. Près de 35 % des articles publiés étaient de résidence bisontine. Une nouvelle maquette de la version papier du magazine a été mise en place (meilleure qualité d'impression, 20 pages couleur au lieu de 16) et un site internet dédié à Topo a été mis en ligne le 23 septembre 2013

En 2014, le CRIJ poursuivra ses efforts pour dynamiser l'accès des jeunes Bisontins à l'information :

- Les ateliers «tout savoir sur...» seront reconduits au rythme d'une fois par mois suivant les mêmes modalités qu'en 2013
- Une enquête régionale de lectorat sera réalisée afin d'évaluer la notoriété du magazine Topo, sa pertinence et son utilité.
- Une promotion de l'interface de création de sites internet du portail de la jeunesse en Franche-Comté sera réalisée en direction des jeunes et des organismes bisontins.
- Une réflexion sera engagée concernant le développement de la version 4.0 de [www.jeunes-fc.com](http://www.jeunes-fc.com).

• **Favoriser la venue des jeunes Bisontins au CRIJ et/ou au PIJ de Planoise et Développer des stratégies de portage de l'information «hors les murs»**

- 52 610 jeunes ont été accueillis au sein de l'espace d'information du CRIJ pour une fréquentation moyenne journalière d'environ 178 visites (baisse d'environ 2,8 % par rapport à l'année précédente, vraisemblablement induite par les difficultés d'accès au centre-ville),
- 11 groupes, représentant un total de 174 jeunes, ont été reçus pour une visite du centre et une présentation ciblée de ses ressources,
- 1 543 jeunes ont ouvert un compte individuel leur permettant d'effectuer les recherches et les démarches pratiques sur les postes informatiques publics dotés d'une connexion internet et d'une suite bureautique et 1 587 ont utilisé un ticket de connexion wifi.

La labellisation «Orientation pour tous - Pôle Information et orientation sur les formations et les métiers» du bassin d'emploi de Besançon était intervenue par voie d'arrêté préfectoral le 29 octobre 2012 dans le cadre du Service Public de l'Orientation. Les suites à y donner sont toujours à l'étude et dépendront de l'évaluation de l'expérimentation conduites dans 8 autres régions de France par rapport au SPRO (Service Public Régional de l'Orientation).

8 actions «Tout savoir sur...» se sont déroulées au fil de l'année. Animées par des organismes partenaires ou par les services du CRIJ, ces séances collectives d'information ont favorisé l'attractivité de certaines thématiques (la vie affective et sexuelle, le service civique, la semaine de l'industrie, les aides à projets, l'Europe, le Bafa, l'humanitaire et la solidarité internationale,...). Entre 10 et 60 jeunes ont participé aux séances «Tout savoir sur...» en fonction du thème dont 90 % de Bisontins. Le soutien apporté par la Ville de Besançon au CRIJ pour l'impression des affiches et des flyers destinés à promouvoir ces séances d'information a été très précieux ; la réalisation de livrets d'information en lien avec le thème abordé ont été aussi particulièrement appréciés. Le CRIJ renouvellera ce type de programmation en 2014.

En 2014, des actions sont programmées pour continuer à développer l'attractivité d'information et favoriser la venue des jeunes au CRIJ. Les manifestations «jobs d'été» et «baby-sitting» seront reconduites.

### **Le Point Information Jeunesse de Planoise**

En 2013, le PIJ a enregistré 1 921 visites contre 2 055 en 2012. Cette légère baisse de fréquentation s'explique par l'ouverture partielle du PIJ en septembre et octobre. Manon Abu Sharia, l'animatrice de la structure, a démissionné en août et son remplacement n'a été effectif qu'en novembre. 77 % du public était originaire du quartier et 55 % étaient des filles. Par ailleurs, 4 groupes ont été accueillis et 260 cartes Avantages Jeunes ont été vendues par le PIJ aux jeunes du quartier.

Indépendamment de son rôle de relais de proximité, le PIJ de Planoise a conduit en 2013 des actions spécifiques en faveur des jeunes du quartier :

- L'animation d'un site internet spécialement dédié aux jeunes de Planoise,
- L'envoi d'une newsletter mensuelle d'information diffusée aux jeunes et aux organismes du quartier (751 abonnés au 31/12/2013),
- L'expérimentation relative à l'accompagnement des élèves de 3<sup>ème</sup> des collèges Diderot et Voltaire, pour la recherche de leur stage de découverte du monde du travail de 3 jours, a été reconduite et élargie aux élèves du Collège Stendhal de Montrapon pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive. 638 structures ont été démarchées et 110 d'entre elles ont proposé 261 offres de stage dans le cadre du dispositif. Au total, 45 collégiens ont profité du service stages proposé par le PIJ au cours de l'année scolaire 2012-2013.
- L'organisation de mercredis thématiques (découverte des métiers notamment).

En 2014, le PIJ de Planoise consacrera une attention particulière au développement et à la pérennisation des initiatives développées jusqu'alors en développant sa participation aux événements et manifestations du quartier, ou encore des actions favorisant l'accès des jeunes du quartier aux avantages proposés par la carte Avantages Jeunes.

### **2°) Valoriser et soutenir l'expression, l'initiative et les projets de jeunes**

- **Valoriser les expériences de jeunes réussies et favoriser l'émulation**
- **Soutenir et accompagner les projets individuels ou collectifs de jeunes.**

En 2013, le CRIJ a réalisé un guide des aides aux projets de jeunes. Au 31 décembre 2013, 96 aides étaient recensées dans ce guide accessible par voie dématérialisée à tous les référents Clap/Energie Jeune en situation d'accompagnement d'un projet et/ou d'un talent.

Par ailleurs, le CRIJ a finalisé la plateforme intranet collaborative interprofessionnelle pour l'accompagnement coordonné des projets de jeunes hébergée par le site energiejeune.fr. :

- 91 dossiers déposés par plus de 400 jeunes sur energiejeune.fr.
- 34 talents soutenus et 57 projets accompagnés,
- tous les projets ont été accompagnés par le réseau de partenaires du CLAP
- 45 projets portés par des jeunes ressortissants du Grand Besançon ont bénéficié d'une bourse dont le montant pour un total cumulé de 13 915 € (dont 6 215 € Ville de Besançon, 1 700 € CAF du Doubs, 6 000 € Région)

En 2013, la CAF du Doubs et la Région de Franche-Comté ont respectivement soutenu financièrement le CLAP à hauteur de 48 000 € et de 30 000 €.

Les projets de jeunes accompagnés par le CLAP ont été valorisés à l'occasion :

- des festivals régionaux (Festival de la Paille, Guerre du Son, Swimming Pool)
- de la soirée jeunes talents organisée dans la capitale comtoise en octobre 2013.

En 2014, d'autres événements pourront être labellisés «Energie Jeune», afin de permettre une valorisation différenciée des projets de jeunes et des talents.

Le CRIJ éditera par ailleurs un guide pratique du référent CLAP / Energie Jeune. Véritable guide de procédures, ce livret leur donnera toutes les informations pratiques pour un accompagnement efficace des projets de jeunes et une utilisation optimale des ressources du CLAP. Sa mise à jour annuelle sera systématiquement envoyée aux membres du réseau et permettra par la même occasion de vérifier si chacun d'entre eux reste mobilisable au cours de l'année à venir, même s'il n'a pas été mobilisé au cours de l'année ou des années précédente(s).

### **3°) Agir dans la complémentarité, renforcer les partenariats**

En 2013 le CRIJ a co-organisé les 4<sup>èmes</sup> Rencontres Jeunes pour l'emploi et les jobs d'été, avec la Mission Locale du Grand Besançon et IMEA, école de la CCI du Doubs, en partenariat avec la Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale (DRJSCS) et la Ville de Besançon, le jeudi 28 mars 2013 : près de 2 300 jeunes ont pu rencontrer près de 60 organismes (employeurs, organismes de formation, structures d'information) et consulter des offres d'emploi, de jobs et de contrats en alternance.

Par ailleurs, et pour la deuxième année consécutive, le réseau Information Jeunesse de Franche-Comté a réalisé un guide régional «Trouver un job» et l'a diffusé à 11 000 exemplaires au cours des 12 forums jobs d'été qui se sont tenus en région en 2013. Ce guide a pour but d'aider les jeunes dans leur recherche de job, en leur apportant des informations juridiques et des conseils sur les techniques de recherche et les secteurs qui recrutent.

Pour la quatrième année, le CRIJ et la Fédération des Particuliers Employeurs de Franche-Comté (FEPEM) ont organisé une journée spéciale «baby-sitting» le samedi 24 août 2013, au CRIJ.

Dans le prolongement de la rencontre «Baby-sitting», le CRIJ et la FEPEM ont souhaité organiser des rencontres «cours particuliers» afin de mettre en relation les étudiants en mesure d'accompagner les élèves ayant besoin d'un soutien et les parents à la recherche de cours particuliers pour leurs enfants. Ces temps de rencontres ont eu lieu au CRIJ les 18, 22 et 29 janvier 2013 de 18 h à 20 h. Si beaucoup d'étudiants se sont déplacés afin de proposer leurs services, peu de parents ont participé à ces temps de rencontres. En définitive, suite à l'évaluation partagée entre le CRIJ et la FEPEM, il a été décidé de ne pas reconduire cette action en 2014.

Lors de l'année 2013, 85 volontaires dont 43 Bisontins ont été accueillis en service civique dans 31 associations ou collectivités grâce à l'agrément collectif de l'UNIJ dont bénéficie le CRIJ. Cela a représenté 365 mois de présence cumulée sur l'année 2013.

En 2014, conformément à sa mission initiale, le CRIJ continuera à promouvoir les organismes susceptibles d'apporter leur contribution à la réussite des parcours de jeunes en mettant à leur disposition les outils qu'il a développés pour favoriser la visibilité de leurs services.

### **4°) Accompagner la vie quotidienne des jeunes Bisontins**

La carte Avantages Jeunes constitue un des leviers principaux du CRIJ pour accompagner la vie quotidienne des jeunes.

En 2012-2013, 110 036 jeunes ont bénéficié de la carte Avantages Jeunes en Franche-Comté dont 53 590 étaient ressortissants des arrondissements de Besançon et de Pontarlier.

Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2012, une sixième édition de la carte Avantages Jeunes a été développée en Suisse (cantons du Jura et du Jura Bernois) grâce au soutien du programme de coopération transfrontalière France-Suisse Interreg IV.

En 2013, le plan de modernisation de la carte Avantages Jeunes a été poursuivi (un logiciel de gestion, de suivi et d'évaluation centralisé par administration web a été développé et la dématérialisation de la Carte Avantages Jeunes et du livret qui l'accompagne a été étudiée).

Le lancement de la carte a eu lieu le dimanche 8 septembre à la Citadelle avec 1 scène Jeunes Talents en première partie d'un concert donné par la chanteuse Zaho. De nombreuses animations étaient au programme.

### Comptes 2013 - Budget prévisionnel 2014

Le budget prévisionnel du CRIJ pour 2014 s'élève à 1 659 540 € (contre 1 883 159 € en 2013).

Il est proposé de lui attribuer, au titre de l'année 2014, une subvention de fonctionnement de 53 052 €.

Pour rappel, le Conseil Municipal de février 2014, dans le cadre des contrats CUCS et CEJ a attribué également des subventions spécifiques pour certaines actions :

	2013		2014	
	CUCS CEJ	Général	CUCS CEJ	Général
<b>Accès des jeunes à l'information</b>				
- Communication, portail jeunes		32 052 €		27 052 €
- Point Information Jeunesse Planoise	1 500 €		6 000 €	
<b>Valorisation, soutien expression, initiatives, projets des jeunes</b>				
- Energie jeune : événement et CLAP	10 000 €	10 000 €	6 495 € *	10 000 €
<b>Complémentarité, partenariat</b>				
- Actions d'insertion sociale et professionnelle		3 000 €		3 000 €
- Action «un job à la clé»	3 000 €		3 000 €	
- Action «accompagnement stages 3 <sup>ème</sup> »	6 500 €		6 500 €	
- Action «sécurité routière : permis de conduire, secourisme»	2 000 €		2 000 €	
<b>Vie quotidienne</b>				
- Carte Avantages Jeunes		13 000 €		13 000 €
<b>Total</b>	<b>23 000 €</b>	<b>58 052 €</b>	<b>23 995 €</b>	<b>53 052 €</b>

**= 81 052 €**

**= 77 047 €**

\* A noter sur l'action CLAP, le CRIJ a l'autorisation de report du solde de la subvention 2013 en 2014. Le montant de ce solde est de 3 505 €

La subvention allouée au CRIJ lui sera versée comme suit :

Subventions	1 <sup>er</sup> acompte versé en janvier	Versé en avril	A verser en juillet	Solde à verser en octobre
Ville actions CUCS-CLPS		23 995 €	2 000 € (*) régularisation CEJ 2013	
Ville actions Vie associative	14 513 €		25 693 €	12 846 €

(\*) somme allouée au titre du rapport présenté à ce même Conseil Municipal au titre du CEJ

Par ailleurs, la Ville apporte également à cette association une aide en mise à disposition de locaux (CRIJ et PIJ) dont elle règle les charges (valorisation en 2013 : 50 322 € pour les locaux et 5 947 € pour les charges) soit un montant total de 56 269 €.

### Propositions

Le Conseil Municipal est invité :

- à décider d'attribuer à cette association une subvention de fonctionnement annuelle d'un montant de 53 052 €. En cas d'accord, la somme restant à verser, soit 38 539 €, sera prélevée sur la ligne 65.422/6574 CS 47047.

- et à autoriser M. le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant programmatif n° 4 - 2014 avec le Centre Régional d'Information Jeunesse de Franche-Comté.

«**M. LE MAIRE** : Abdel GHEZALI ne prend pas part au vote puisqu'il en est le Président. Est-ce qu'il y a des questions, des abstentions, des oppositions ? C'est adopté».

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 7, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide d'adopter les propositions du Rapporteur.

M. GHEZALI n'a pas pris part au vote.

*Récépissé préfectoral du 18 juillet 2014.*